

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

La BIAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2016.

(En dinars)

LIBELLES	QUATRIEME TRIMESTRE TRIMESTRE 2016	QUATRIEME TRIMESTRE TRIMESTRE 2015	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2016 AU 31/12/2016	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2015 AU 31/12/2015
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	227 911 051,260	204 807 036,908	810 830 031,232	724 170 567,499
* Intérêts	147 569 902,834	129 070 075,649	514 759 462,900	474 434 051,739
* Commissions en produits	45 326 702,859	39 140 649,820	151 105 498,367	131 808 292,538
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	35 014 445,566	36 596 311,439	144 965 069,964	117 928 223,222
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	57 353 283,317	50 357 286,468	220 197 429,048	191 587 841,727
* Intérêts encourus	56 938 687,909	50 067 744,686	218 575 359,594	190 810 901,011
* Commissions encourues	414 595,408	289 541,782	1 622 069,454	776 940,716
* Autres charges				
3- Produit net bancaire	170 557 767,943	154 449 750,440	590 632 602,184	532 582 725,772
4- Autres produits d'exploitation	2 190 898,114	2 281 983,888	7 953 388,590	8 105 325,396
5- Charges opératoires, dont:	85 959 913,601	72 010 774,272	295 347 969,078	265 685 578,151
* Frais de personnel	58 188 661,574	45 178 529,215	196 417 444,896	175 117 508,221
* charges générales d'exploitation	20 356 332,753	17 987 715,027	69 157 388,412	61 864 533,638
6- Structure du portefeuille :	-	-	1 767 267 034,643	1 464 368 575,044
* Portefeuille-titres commercial	-	-	1 334 308 583,347	1 101 495 186,868
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	432 958 451,296	362 873 388,176
7- Encours des crédits nets	-	-	7 679 218 055,685	6 583 294 201,931
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	9 078 141 135,589	8 090 342 318,637
* Dépôts à vue	-	-	4 517 670 479,811	3 946 817 936,638
* Dépôts d'épargne	-	-	2 179 243 028,005	1 972 712 783,276
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	183 040 081,693	118 656 904,125
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	115 055 401,795	46 471 938,397
* Ressources spéciales	-	-	67 984 679,898	72 184 965,728
10- Capitaux propres	-	-	703 608 197,064	703 224 162,757

FAITS SAILLANTS DE L'ANNEE 2016

La BIAT a clôturé l'année 2016 avec les résultats suivants :

⇒ **Un PNB de 590,6MD, en accroissement de 10,9% par rapport à fin décembre 2015. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :**

⇒ Une marge en intérêts de 296,2MD, en augmentation de 4,4% ;

⇒ Une marge sur commissions de 149,5MD, en progression de 14,1% ;

⇒ Des autres revenus de 145,0MD, en augmentation de 22,9%.

⇒ **Des charges opératoires de 295,3MD, marquant une évolution de 11,2% ;**

⇒ **Des encours de dépôts de 9 078,1 MD, en accroissement de 12,2% ;**

⇒ **Des encours de crédits nets de 7 679,3MD, en progression de 16,6%.**

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/12/2016

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le Produit Net Bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'année 2016.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2016 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-12-2016 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2016 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2016 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-12-2016.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre 2016. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2016 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2016. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2016.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du quatrième trimestre 2016, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2015 que celles relatives à l'année 2016.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2016 à 810 830 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2016 à 220 197 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées essentiellement des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2015 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2015 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 27/05/2016.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 31/12/2016 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés à cette même date.